

## TRIBUNAL D'INSTANCE DE FUMAY

1980 - 2010

1654W 157 - 169

Le présent instrument de recherche est une reprise d'un travail de classement et d'analyse réalisé en 2012 par Clémence MODAINE, rédacteur principal sous la direction de Violette ROUCHY-LÉVY, conservateur du patrimoine et Aude POTHIER, chargée d'études documentaires.

Établi par Élodie BLANCHARD, chargée d'études documentaires et  
Vincent FAY, assistant de conservation du patrimoine

sous la direction d'Éric MONTAT, conservateur du patrimoine

Charleville-Mézières

2026

**Présentation générale du fonds**

**Identification :**

Référence	1654W 157 - 169
Intitulé	Tribunal d'instance de Fumay
Dates extrêmes globales	1980-2010
Niveau de description	Sous-fonds
Importance matérielle	13 articles, 13 boîtes, 1,3 mètre linéaire.

**Contexte :**

Nom du producteur	France. Tribunal d'instance (Fumay, Ardennes)
Histoire administrative du producteur	<p>Dans le cadre de la réforme de la justice de 1958, les justices de paix (une par canton) sont supprimées. Une petite partie d'entre elles sont remplacées par des tribunaux d'instance (ordonnance n°58-1273 du 22 décembre 1958 relative à l'organisation judiciaire).</p> <p>La réforme de carte judiciaire décidée en 2007 par la ministre de la Justice, Rachida Dati, aboutit à la suppression de 178 tribunaux d'instance et juridictions de proximité. Dans les Ardennes, cela conduit à la suppression des tribunaux d'instance de Rethel, Rocroi, Fumay et Vouziers.</p> <p>Le 1er juillet 2017 entrent en vigueur les dispositions de l'article 15 de la loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXIe siècle qui transfèrent les audiences du tribunal de police, relevant jusqu'alors des tribunaux d'instance, aux tribunaux de grande instance.</p>
Historique de la conservation des documents	Les archives étaient conservées dans les locaux dédiés à l'archivage du tribunal d'instance de Charleville-Mézières.
Modalités et date d'entrée	Versement du 5 octobre 2012.

**Contenu et structure :**

Présentation du contenu	Ce sous-fonds rend compte de l'activité d'un tribunal d'instance.
Tris, éliminations réalisées	Le service versant a effectué le tri selon la circulaire SJ. 03-13 du 10 septembre 2003 relative aux archives des juridictions de l'ordre judiciaire et l'instruction DAF/DPACI/RES/2008/011 du 6 octobre 2008.

Accroissements	Sans objet
Mode de classement	Le classement a été réalisé par typologie documentaire et par ordre chronologique.

**Conditions d'accès et d'utilisation :**

Conditions d'accès	Ces documents sont des archives publiques. À ce titre leur communicabilité est régie par le code du patrimoine (art. L. 213-1-L. 213-8).
Conditions de reproduction et de réutilisation	Les conditions de reproduction et de réutilisation sont régies par le règlement de la salle de lecture des Archives départementales des Ardennes et par la licence ouverte votée par le Conseil départemental.
Langue et écriture des documents	Français
Caractéristiques matérielles et contraintes techniques	Sans objet
Instruments de recherche	Le présent instrument de recherche est une reprise d'un travail de classement et d'analyse réalisé en 2012 par Clémence MODAINE, rédacteur principal sous la direction de Violette ROUCHY-LÉVY, conservateur du patrimoine et Aude POTHIER, chargée d'études documentaires.

**Sources complémentaires :**

Existence et lieu de conservation des originaux	Sans objet
Existence et lieu de conservation de copies	Sans objet
Sources complémentaires dans le service des archives et hors service	Les sources complémentaires sont disponibles sur le formulaire de recherche du portail des Archives départementales des Ardennes et dans les instruments de recherche de la salle de lecture.
Bibliographie	Les sources documentaires sont disponibles sur le formulaire de recherche du portail des Archives départementales des Ardennes et dans les instruments de recherche de la salle de lecture.

**Contrôle de la description :**

Notes de l'archiviste	Élodie BLANCHARD, Vincent FAY
Règles ou conventions	Norme générale et internationale de description archivistique (ISAD-G) publiée par le Conseil international des archives en 1994, 2e édition en 1999.
Date de la notice	31 août 2020

TRIBUNAL D'INSTANCE DE FUMAY

1654W 157	Actes déposés, rapports d'expertise, certificats de propriété, procès-verbaux de scellés, procès-verbaux d'exécution d'une mesure d'instruction, ordonnances de taxe, ordonnances de commissions rogatoires ; saisie-arrêt des rémunérations : jugements de validité, procès-verbaux de répartition.	1980
1654W 158	Jugements civils, procès-verbaux de prestation de serment, cessions de salaire, procès-verbaux de conseils de famille, procès-verbaux de conciliation, ordonnances, états des frais de justice.	1980
1654W 159	Minutes d'injonctions de payer.	1980
1654W 160	Minutes d'injonctions de payer, procès-verbaux de conseils de familles ; contentieux électoral : minutes ; saisie des rémunérations : minutes, procès-verbaux de répartition, jugements de validité.	1981
1654W 161	Actes déposés, rapports d'expertise, certificats de propriété, procès-verbaux de scellés, procès-verbaux d'exécution d'une mesure d'instruction, ordonnances de taxe, ordonnances de commissions rogatoires, procès-verbaux d'enquête et de comparution personnelle, procès-verbaux de conciliation et non conciliation, cessions de salaires, ordonnances de tutelle, prestations de serments, jugements civils.	1981
1654W 162 - 168	Dossiers de tutelles majeurs.	2000-2001
1654W 162	A -J.	2000
1654W 163	L-N.	2000
1654W 164	P-W.	2000
1654W 165	A -C.	2001
1654W 166	D-L.	2001

TRIBUNAL D'INSTANCE DE FUMAY

1654W 167	J-O.	2001
1654W 168	P-Z.	2001
1654W 169	Tribunal d'instance et conseil des prud'hommes, bâtiment : plans, correspondance, comptes-rendus de chantiers, rapports.	1986-2010